

le mag Aureilhan

#29 - avril 2022 / Toute l'information de votre Ville

ville-aureilhan.fr

  Mairie d'Aureilhan



© Photographie Otidea

Développement durable

En Ville, le vélo trouve sa place
p. 7 à 9

Travaux

Bois, stade des « Pompons Verts », rue du 11 Novembre... les projets dans votre Ville
p. 16 à 18

Histoire et Patrimoine

Votre nouvelle rubrique en partenariat avec « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan »
p.21



Magazine trimestriel d'information municipal de la Ville d'Aureilhan

Directeur de la rédaction :

Yannick BOUBÉE

Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :

Laurent BLOCCQUET, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie d'Aureilhan, Otidea, P@is Architectes, Atelier Area, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300



Mairie d'AUREILHAN Place François Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur : www.ville-aureilhan.fr

Sommaire

3 L'ÉDITO DU MAIRE

4 ARRÊT SUR IMAGE

5 PARTICIPATION CITOYENNE

6 URBANISME

7 DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 BUDGET 2022

14 ÉDUCATION

16 TRAVAUX

19 AGENDA CULTUREL

20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE

21 HISTOIRE ET PATRIMOINE

22 TRIBUNE DES ÉLUS

23 DANS MA VILLE

// Solidarité Ukraine

Pour aider le peuple ukrainien, en plus de l'aide financière votée le 15 mars dernier par le Conseil Municipal, la Ville d'Aureilhan s'associe au partenariat entre l'Association des Maires de France et la Protection Civile. Comment soutenir la population ukrainienne ?

En faisant un don financier

Tous ceux qui le souhaitent peuvent faire un don sur le site de la Protection Civile (don.protection-civile.org) ou encore par SMS au 92 3 92.

Il est également possible d'effectuer ce don à la Protection Civile par virement au IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A. Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin.

En accueillant des réfugiés

Si vous souhaitez accueillir une personne isolée ou une famille ukrainienne, vous pouvez contacter la Mairie au 05 62 38 91 50 ou vous rendre directement à l'accueil de la Mairie ou de l'Espace France Services.

Numéro vert

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a mis en place un numéro vert Solidarité Ukraine : 0 800 70 39 00

Ce numéro vert accueille et oriente toutes les personnes désireuses de faire des dons ou de disposer d'informations sur la situation en Ukraine.

LE 31 MARS 2022



Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Conseiller départemental

Chères Aureilhanaises,
Chers Aureilhanais,

Nous vivons un début d'année très particulier, avec une sortie incertaine de crise sanitaire, la guerre sur le sol de l'Europe et une élection présidentielle déroutante à bien des égards. Vous le savez, le constat est assez partagé : notre pays est fatigué et nous aspirons à retrouver une certaine quiétude. Chacune et chacun peut agir pour apporter un peu de sérénité. L'équipe municipale prend sa part dans cet objectif et reste, bien sûr, à vos côtés pour développer le bien être à Aureilhan. Cela se concrétise par des actions, un goût pour l'innovation et une méthode.

Côté actions, le succès rencontré par l'aire de loisirs réaménagée à l'entrée du bois (page 17) et l'aire de jeux au centre-ville (page 16) démontre la justesse de ces nouveaux équipements, qui répondent à un réel besoin de la population désormais satisfait. Autre nouveauté : si vous prenez le vélo, vous constaterez quelques changements en faveur de ce mode de transport doux, écono-

RENFORCER LE COLLECTIF ET RÉPONDRE À VOS BESOINS

mique et écologique (page 7 à 9). Profitez-en dès maintenant, ces aménagements sont faits pour vous. De même, un nouveau vestiaire va être construit au stade des « Pompons Verts », ainsi qu'une salle multi-activités près du Parc des Sports de l'Adour. Je ne doute pas que ces installations seront aussi appréciées. Dans une période marquée par la tentation du repli sur soi, ces réalisations tendent vers le même objectif : renforcer le collectif et promouvoir la convivialité.

Aureilhan innove également pour votre qualité de vie avec, notamment, la création du premier Centre de Santé municipal des Hautes-Pyrénées. Sans ce service public, il n'y aurait plus aucun médecin généraliste aujourd'hui à Aureilhan ! Certes, ce service ne permet pas d'accueillir tous les Aureilhanais qui le souhaitent, mais il est devenu indispensable pour un grand nombre. Aureilhan innove aussi avec le budget participatif. Cette année encore, la Commune met à votre disposition 100 000 euros pour que vous puissiez proposer et choisir des projets (page 5). Je vous invite ardemment, toutes et tous, à voter pour vos projets préférés du 18 mai au 20 juin. Ensemble, inventons l'avenir de notre Ville !

Construire ensemble une ville agréable à vivre nécessite une méthode. La Commune, comme toutes les collectivités, doit faire face à une explosion des coûts de l'énergie. Les factures de gaz et d'électricité s'envolent malgré toutes les actions entreprises ces dix dernières années pour maîtriser nos consommations. Sans compter la hausse de toutes les matières premières dont, par exemple, le papier recyclé de ce magazine... Pour autant, notre niveau de fiscalité reste très raisonnable grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées. Ainsi, la Commune poursuit son action avec un haut niveau d'investissement : sur 3 euros dépensés, 1 € est investi ! Notre méthode se veut claire, pragmatique et rationnelle : nous sommes avec vous, à votre écoute et adaptons la gestion de la Collectivité au contexte.

La priorité de cette période, c'est l'humain et le collectif. Notre priorité, c'est vous !

Fidèlement,
Yannick Boubée
Le 30 mars 2022

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 05 62 38 91 50.



Retour en images sur l'hiver 2021/2022 à Aureilhan...



Lundi 28 février 2022. Coupe des rubans tricolores lors de l'inauguration des stations-services vélos et de l'aire de jeux, lauréates de la première édition du Budget Participatif de la Ville (pour en savoir plus, rendez-vous page 16).



De décembre 2021 à mars 2022. Vaccination contre la Covid au Centre Jean Jaurès : 735 vaccinations effectuées lors des 5 journées.



Samedi 19 mars. Au Monument aux Morts d'Aureilhan, s'est déroulée la cérémonie officielle commémorant le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



Jeudi 17 février 2022. Spectacle scolaire « Les notes magiques » par la Compagnie « On s'en tape » à l'ECLA.



Samedi 19 mars 2022. Super ambiance au Festival interceltique d'Aureilhan, une soirée qui a réuni près de 350 personnes, ici avec le groupe « Lune de Bière ».



Retrouvez les événements sur Facebook : Mairie d'Aureilhan

Budget participatif 2^{ème} édition

Zoom sur les différentes phases

#1 PROPOSITION DE PROJETS
Du 13 décembre 2021 au 11 février 2022, les Aureilhanaises et Aureilhanais ont pu proposer des projets à hauteur de 100 000 € maximum pour la Ville !

24 projets déposés, principalement dans les catégories « Environnement et Cadre de vie », « Jeunesse et sports » et « Mobilités ».

BUDGET PARTICIPATIF 2^{ème} édition



#2 ÉTUDE

Les projets sont étudiés par les Services Municipaux (faisabilité technique, juridique et financière). La liste définitive des projets sera publiée le **lundi 16 mai 2022**, avant les opérations de vote.

#3 VOTE ET RÉALISATION

Le vote sera ouvert du **mercredi 18 mai au lundi 20 juin 2022** sur :

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr ou par format papier (bulletin à récupérer et à déposer à l'Accueil de la Mairie).

Le ou les projets retenus seront ensuite réalisés au cours de l'année 2022 dans le cadre de l'enveloppe de **100 000 €** dédiée à ce dispositif.



? Une question ? Posez-la sur : budget.participatif@ville-aureilhan.fr

En savoir plus sur les travaux de la première édition de 2021 ? Rendez-vous page 16.

NOUVEAU : la saisie en ligne de vos demandes d'urbanisme

La Ville d'Aureilhan, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, met à votre disposition ce nouveau service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables et certificats d'urbanisme directement sur le site internet de la Ville : ville-aureilhan.fr > Démarches > **Urbanisme et habitat** > **NOUVEAU : la saisie en ligne de mes demandes**, et en suivant les étapes.

Vous pouvez aussi vous y rendre en scannant le QR code ci-contre avec votre smartphone.



Vous préférez le format papier ? C'est toujours possible !

Et ce, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Rendez-vous en Mairie ou téléchargez le formulaire correspondant à votre demande sur ville-aureilhan.fr > Démarches > Urbanisme et habitat > Les autorisations d'urbanisme.

Vous pouvez déposer votre dossier à l'Accueil de la Mairie ou l'envoyer par courrier à la Mairie.

Opération plantation à l'impasse de l'Industrie

240 pieds de haies champêtres ont été plantés à l'impasse de l'Industrie, à proximité du Caminadour, en ce début d'année 2022, dans le cadre de l'appel à projets du *Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)*.

La Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes - Pyrénées a ainsi financé la fourniture des plants et le paillage 100% biodégradable.

Les Services Techniques se sont chargés de préparer le terrain pour accueillir les plants, les mettre en terre, et ont à présent la responsabilité de les entretenir.

En plus de l'intérêt paysager des haies champêtres, ces dernières représentent une protection contre le vent et le bruit, et un lieu de vie pour la biodiversité.



9 mars 2022. Peu après leur installation, 50 pieds de haies champêtres ont été dérobés, ce qui s'avère fort regrettable...

En Ville, le **vélo** trouve sa place

10 février 2022.

De gauche à droite : Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques de la Ville, Brigitte BAGES, Conseillère Municipale Déléguée aux mobilités actives et à l'accessibilité, et Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint, ont expérimenté ensemble les dispositifs pour vélos mis en place dans Aureilhan.



Début 2022, la Commune a déployé des dispositifs pour faciliter la pratique du vélo et améliorer la sécurité des cyclistes. Aureilhan va continuer de développer ce moyen de transport d'avenir, économique et écologique, comme elle s'y est engagée dans son projet municipal 2020-2026.

Pour les élus en charge de ces actions, le vélo présente de nombreux avantages.

Brigitte BAGES



« Rapide, peu onéreux, non-polluant et bon pour la santé, le vélo présente beaucoup de qualités. Il est aussi performant sur des distances inférieures à 6km, soit un aller-retour entre Aureilhan et Tarbes. »

Emmanuel ALONSO



« Les premiers retours sur ces dispositifs sont très encourageants, les cyclistes se sentent en meilleure sécurité. »

Les sas vélos



Le sas vélos est un espace réservé aux cyclistes. Il est placé juste avant le feu tricolore et est délimité par une ligne pointillée en amont de laquelle les véhicules motorisés doivent s'arrêter. Le sas permet aux cyclistes de profiter du feu rouge pour se positionner devant les autres véhicules afin d'être plus visibles, plus sécurisés, plus sereins, et de se soustraire notamment à la pollution des pots d'échappement.

Coût : 1 320 € TTC



Attention : L'arrêt d'un véhicule sur le sas vélos alors que le feu est rouge constitue une infraction correspondant à une amende de 4^{ème} classe, soit 135 euros, et un retrait de quatre points sur le permis de conduire.

Les « cédez le passage cycliste »

Complémentaire au sas vélos, le panneau de signalisation « cédez le passage cycliste » donne la possibilité aux cyclistes, au niveau d'un feu de circulation au rouge, de tourner à droite, à gauche ou d'aller tout droit en fonction du fléchage représenté sur le panneau, en cédant le passage à tous les autres usagers. Coût : 1 260 € TTC

Le saviez-vous ? Ces panneaux existent depuis 1990 aux Pays-Bas. En France, le code de la route intègre le « cédez le passage cycliste » en 2010. Depuis, de nombreuses villes l'ont autorisé, bien que son usage soit encore très méconnu du grand public.



Tous les carrefours à feu d'Aureilhan autorisent le « cédez le passage cycliste ».

Les abris-vélos



Installer deux abris-vélos couverts, afin de protéger les deux roues des intempéries, c'est le choix qu'a fait la Ville d'Aureilhan. Ces abris sont situés à deux endroits fréquentés : devant le bureau de la Poste (rue Jules Ferry) et à l'entrée de la Maison Associative, siège de la MJC (Impasse Lamartine). Ces abris peuvent accueillir jusqu'à 9 vélos, soit 18 stationnements sécurisés au total.

Coût : 15 000 € TTC

Les stations-services

Ces équipements, proposés par un Aureilhanais dans le cadre du budget participatif 2021, ont été retenus par les habitants qui ont voté lors de ce premier budget citoyen. Ces deux stations-services mettent à disposition 24h/24 les outils les plus utiles aux cyclistes pour effectuer les réparations les plus courantes et regonfler des pneus. Une belle initiative citoyenne qui vient compléter le « système vélo » aureilhanais.

Ces deux stations-services vélos ont été installées : l'une au sud du Centre Jean Jaurès, l'autre à la Maison Associative.

Coût : 5 000€ TTC

BUDGET PARTICIPATIF



**Le vélo,
plus rapide
que l'auto !**

**En ville, un cycliste
roule en moyenne à
15 km/h, contre
14 km/h pour
une voiture*.
A Aureilhan, à vélo,
on dépasse aussi les
autos.**

**selon une étude de l'Agence de
l'Environnement et de la Maîtrise de
l'Énergie - ADEME*

Études et actions à venir

Au mois d'octobre 2021, la Communauté d'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées s'est dotée d'un **Schéma Directeur des Mobilités Actives**. Les élus aureilhanais, qui ont participé à son élaboration, vont s'appuyer sur cet outil pour développer des aménagements cyclables à Aureilhan dans les années à venir.

En parallèle, la Municipalité étudie d'autres pistes d'action comme développer les **mobilités vélo inter-quartiers**, diminuer la **vitesse à 30 km/h** et réduire le **trafic de transit** dans des quartiers identifiés. L'idée étant à terme que le vélo redevienne un moyen de transport sécurisé et accessible pour toutes les générations.



3 questions à Christian ZYTYSKI,
Maire-Adjoint
en charge
des finances

Les Aureilhanais doivent-ils s'attendre à certaines évolutions en matière de fiscalité ?

L'équipe municipale s'est résolue à augmenter de 1% le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux va passer de 44,11% à 44,55%, ce qui reste assez raisonnable puisque cette hausse ne couvre pas l'inflation et que le taux reste en dessous du taux moyen communal dans le Département.

Pourquoi ce choix ?

Parce que nous faisons face cette année encore à une situation exceptionnelle accompagnée d'une augmentation considérable des coûts de l'énergie. Au-delà de tous les équipements mis en place pour diminuer les consommations d'énergie, nos finances publiques sont impactées puisqu'il faut continuer à chauffer les bâtiments, comme les écoles ou les gymnases occupés par les associations, éclairer la ville tout en continuant à investir pour aujourd'hui et demain.

Ne craignez-vous pas que les évolutions du contexte à venir ne viennent contrarier les projets du mandat ?

En toute franchise, nous n'avons pas de boule de cristal. Je ne sais pas quelle sera la situation dans six mois, dans un an, dans cinq ans. Beaucoup de choses ont évolué depuis 2020 et la rédaction de notre programme. Il est possible que certains des investissements prévus soient réévalués, voire même remis en cause. Quoiqu'il en soit, je peux vous dire que nous tenons le cap fixé et que nous restons fidèles à notre méthode : chaque dossier est étudié, pensé, analysé, et doit être utile et surtout adapté. Il n'y a rien d'inutile ici, rien de disproportionné, rien de déconnecté. Nous ferons tout ce qui est possible pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour le bien des Aureilhanaises et Aureilhanais.

Zoom sur le Budget de la Ville



5,5 M€

POUR LE
**FONCTIONNEMENT
DES SERVICES**



3,3 M€

POUR LES
INVESTISSEMENTS

4,4 années

Cet indicateur exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la Commune rembourse l'intégralité de sa dette. Entre 2014 et 2021, ce ratio a baissé, passant de 5,9 à 4,4 ans. La dette est de 4,4 M€, c'est 1M€ de moins qu'en 2014.

AVEC 100€, QUE FAIT LA VILLE ?

38€



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOUTENU ET CONSTANT



8€
d'investissements
divers (acquisitions
foncières, éclairage,
cimetière, budget
participatif...)

20€



de dépenses du-
rables et d'entre-
tien du patrimoine
(travaux bâtiments)





Maintenir un niveau de fiscalité raisonnable

- L'équipe municipale a fait le choix d'augmenter en 2022 le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1 % (ce taux passera de 44,11 % à 44,55 %) ;
- Les recettes fiscales devraient évoluer légèrement à la hausse ; la loi de finances a fixé une majoration forfaitaire des valeurs locatives de 3,4 % ;
- La dette de la Commune est totalement maîtrisée et sécurisée, tout en poursuivant une politique d'investissement ambitieuse.

Ce budget a été voté à la majorité lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 4 avril 2022.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : UN HAUT NIVEAU DE SERVICE AUX USAGERS



33€

de frais de personnel (salaires, formations, médecine du travail, revalorisations, renforcement des Services Publics)



15€

de charges à caractère général : gaz, électricité, eau, entretien, maintenance. Augmentation notable, due à une forte hausse de l'énergie

62€



13€

de subventions à des associations et participations diverses (Service Départemental d'Incendie et de Secours, Centre Communal d'Action Sociale, Caisse des Écoles)



1€

d'intérêts de la dette



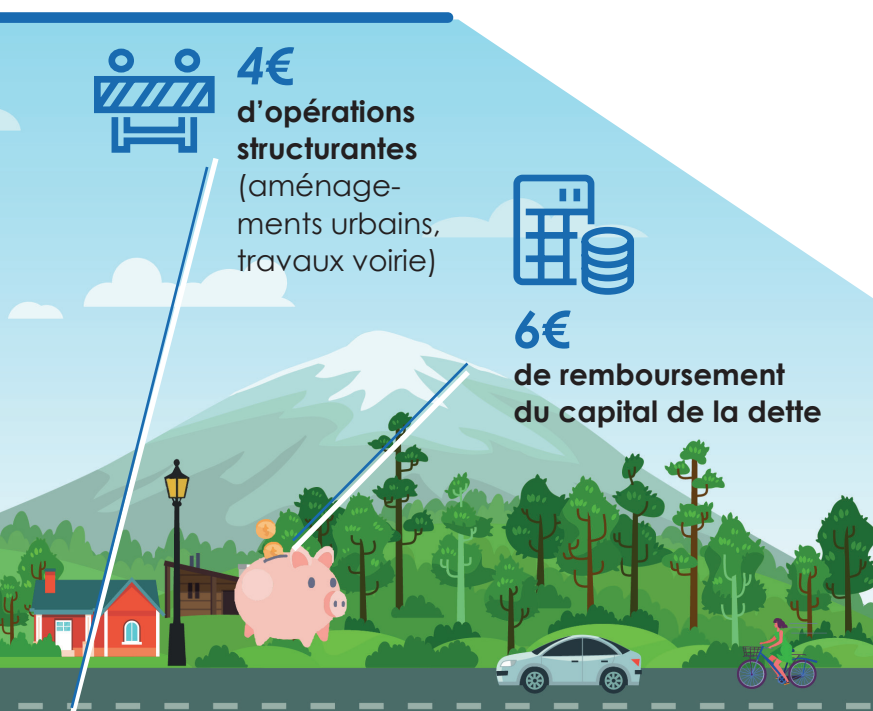
4€

d'opérations structurantes (aménagement urbains, travaux voirie)



6€

de remboursement du capital de la dette



Flambée des prix de l'énergie : un contexte marqué par la situation sanitaire et géopolitique...



Plusieurs facteurs expliquent la forte hausse des prix de l'énergie qui touche l'Europe en 2022.



Les marchés de gros ont connu une augmentation du prix du mégawatt-heure sur les principales places boursières d'Europe en 2021. Cela est dû en grande partie à la reprise économique post-Covid.



Les charges du fournisseur EDF ne cessent d'augmenter afin de couvrir les coûts d'entretien et de maintenance du réseau électrique national.



Le prix du gaz ayant connu en 2021 une très forte augmentation, le cours de l'électricité, par corrélation, connaît aujourd'hui la même tendance. Cette hausse qui s'est encore accentuée avec la guerre en Ukraine devrait continuer en 2022 selon les estimations.

3 priorités

1. Continuer à équiper et à embellir la ville pour répondre aux souhaits de la population
2. Augmenter et améliorer le service public
3. Préserver le bien vivre et le cadre de vie d'Aureilhan

1. Équiper et embellir la Ville



Création du nouveau vestiaire du stade des « Pompons Verts »

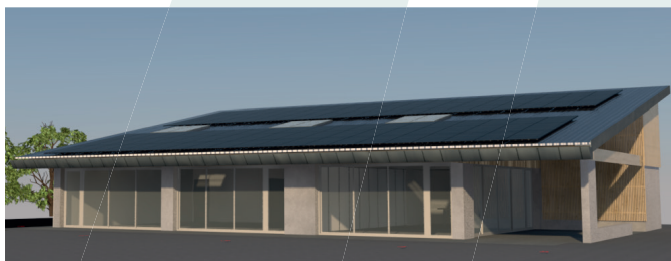
En soutien au sport, à la jeunesse et à l'ASCA Football. Pour en savoir plus, rendez-vous page 18.

Coût : 432 600 €

Réhabilitation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) avec mise en place de verrières pyramidales dites « skydome »

sur la toiture de la terrasse, pour davantage de lumière et de sécurité, et différentes remises aux normes du bâtiment. Un investissement réparti sur 2 ans et co-financé par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Coût : 584 530 €



© P@iS Architectes

Création d'une salle multi-activités à proximité du Parc des Sports de l'Adour

Ce nouveau bâtiment remplacera l'ancienne salle « Bords Adour » et sera mis à disposition des Aureilhanais.

Coût : 619 200 €
(répartis sur les années 2022 et 2023)

Mise en accessibilité du système de sécurité incendie du Centre Jean Jaurès

Coût : 100 000 €



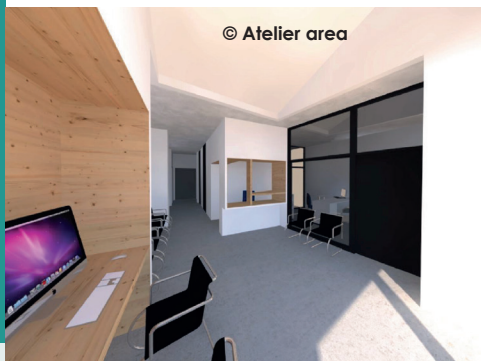
Rénovation de la toiture de l'Église Saint Gérin

Coût : 53 000 €



2. Augmenter et améliorer le service public

© Atelier area



Travaux à l'ancienne brasserie du « Central » pour accueillir France Services

France Services propose un accompagnement gratuit pour vos démarches administratives. Situé face à la Mairie, cet espace sera accessible depuis la Place François Mitterrand.

Coût : 196 200 €

Création d'un poste de Police Municipale

Ce poste sera situé dans l'actuel local de l'Espace France Services, avenue du Bois. L'équipe de la Police Municipale, constituée de 3 agents, rejoindra ce local rénové. Ce nouveau poste de police permettra d'offrir de bonnes conditions de travail aux policiers municipaux et de proposer un accueil qualitatif aux usagers. Ouverture prévue à l'été 2022.



Cimetière Nord Lancement d'une étude pour l'extension et l'accessibilité du cimetière Le Montagna. Par ailleurs, aujourd'hui, le choix se porte de plus en plus vers la crémation. Pour répondre à ce besoin, la Commune va donc augmenter le nombre des cavurnes du cimetière.

Coût : 20 000 €

3. Conserver un cadre de vie agréable

BUDGET PARTICIPATIF

- **Budget participatif.** Coût : 100 000 €
- **Acquisitions foncières** diverses. Coût : 45 000 €
- **Éclairage public.** Coût : 50 000 €
- **Étude sur l'aménagement du centre-ville.** Coût : 30 000 €
- **Vidéoprotection** (Maison du Temps Libre). Coût : 30 000 €
- **Achats de matériels** destinés à l'entretien de la Ville et des espaces verts (balayeuse, camion poubelle, tondeuse...) Coût : 140 000 €
- **Rénovation de la voirie** comprenant des travaux de reprise de voirie, de réfection d'une allée au quartier des Castors et d'élargissement d'une partie de l'avenue de la Chartreuse. Coût : 140 000 €
- **Installation d'un abri-vélos.** Coût : 9 000 €



Le Projet Éducatif Territorial : pour le bien-être des plus jeunes



3 questions à Virginie FAVERON

Maire-Adjointe en charge de l'Éducation, de l'Enfance et jeunesse et du Restaurant scolaire.

Quelle est votre plus grande satisfaction au sujet de la reconduction du Projet Éducatif Territorial (PEDT) depuis l'année dernière ?

Après une période difficile pour tout le monde, avec les confinements et les incertitudes qui ont pesés durant la crise de la COVID, avoir pu finaliser ce PEDT 2021-2024 représente une grande satisfaction.

A travers son Projet Éducatif Local (PEL) tout d'abord, puis son Projet Éducatif Territorial (PEDT) reconduit pour les années 2021 à 2024, la Commune a pour ambition forte de contribuer au bien-être des enfants avant, pendant et après l'école. A Aureilhan, le PEDT concerne 538 élèves de 2 à 11 ans.

**538 élèves
de 2 à 11 ans
sont concernés
par le PEDT.**

Quels sont les grands axes d'ici à 2024 ? Quelles ambitions ?

L'idée essentielle : que chaque enfant, avec ses compétences propres, bénéficie d'un parcours éducatif cohérent et de qualité, organisant la complémentarité des temps éducatifs. Ce principe se décline en diffé-

rents axes de travail : l'**autonomie** pour favoriser la réussite scolaire et l'action des parents, la **solidarité** pour faciliter la socialisation dès le plus jeune âge ou encore la **citoyenneté** pour développer l'esprit civique et initier les jeunes générations au développement durable.

Avec qui travaillez-vous pour mener à bien le PEDT de la Ville ?

Je travaille en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Groupement d'Intérêt Public de la Politique de la Ville, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (Etat), la Protection Maternelle et Infantile (Département), les

associations aureilhanaises dont la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan et l'ASCA, les représentants des parents d'élèves. Ces partenariats permettent d'avoir un regard plus large sur le rythme de l'enfant et d'ajuster les actions au sein de comités de pilotage, qui réunissent tous ces acteurs, afin d'assurer le bien-être des enfants.

Education Équité
Mixité Solidarité
Citoyenneté
Curiosité Laïcité
Autonomie
Respect



L'Éducation est au cœur des priorités de la Ville, qui mène en la matière une politique volontariste et ambitieuse, qui se veut toujours plus efficace.

Services Périscolaires : Le Portail Famille devient **Portail Citoyen**

Depuis le 22 février 2022, le Portail Citoyen, doté d'un nouvel Espace Famille est disponible. Les parents d'élèves peuvent ainsi gérer l'ensemble des démarches propres aux services périscolaires directement depuis chez eux.

Le Portail Citoyen vous permet d'accéder à votre dossier famille, de visualiser les activités de vos enfants et l'ensemble de vos demandes (réservations, absences aux activités), et d'accéder à votre espace de facturation pour les factures émises à compter du 22 février. Les réservations ou annulations de repas pourront se faire par le biais de votre Compte Citoyen (Espace Famille), le jeudi avant 14h00 pour la semaine suivante. Au-delà de cette date et pour toute autre demande, merci de contacter le Service Affaires Scolaires et Périscolaires :

- par téléphone : 05 62 38 91 51
- par email : scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr



Accédez au **Portail Citoyen** :
<https://portail.berger-levrault.fr/MairieAureilhan/accueil>



Parallèlement à cette évolution, la nouvelle **application mobile « BL Portail Famille »** vous permettra de consulter, éditer, régler les factures, réserver les repas. Téléchargez-la dès maintenant !



De gauche à droite : Anne-Lise GAILLARD et Laure TOMMASINO, qui ont travaillé ensemble à la mise en place du nouveau Portail Citoyen et de l'application mobile.

Les enfants, acteurs du **tri** des déchets



Depuis le mois de septembre 2021, au restaurant scolaire, les enfants trient leurs déchets à la fin de leurs repas. Une mesure pédagogique en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La nouvelle mission des enfants ? Déposer autant que possible les restes de leur plateau dans le contenant « déchets alimentaires » ou « déchets divers recyclables ». Ils bénéficient ainsi d'une sensibilisation au tri correspondant à leurs âges ; ce geste donne l'occasion d'éveiller la conscience collective et citoyenne des élèves. Réceptifs aux messages de développement durable, ils manifestent une réelle capacité d'adaptation qui simplifie les changements d'habitudes. Cette participa-

tion des enfants représente également un gain de temps et d'efficacité dans les opérations de tri. Parallèlement à cela, le restaurant scolaire lutte contre le gaspillage alimentaire en proposant des quantités de nourriture adaptées à chaque âge. Les élèves peuvent, bien sûr, venir se resservir s'ils en éprouvent le besoin. La Commune va plus loin avec l'étude de nouveaux projets en lien avec le SYMAT (Syndicat Mixte de Collecte des Déchets) et les parents d'élèves.

Travaux rue du 11 novembre

Débutés en 2020 avec le changement des canalisations et des branchements individuels du réseau d'eau potable, les travaux relatifs aux réseaux de la rue du 11 Novembre ont continué en 2021 avec l'enfouissement de la ligne haute-tension et des travaux provisoires de reprise de chaussée.

La rénovation intégrale de la chaussée, c'est pour bientôt !

La rénovation intégrale de la rue du 11 Novembre par le Département se déroulera du 25 avril au 6 mai (sauf aléas météorologiques), avec la mise en œuvre d'un revêtement final plus confortable pour les usagers et moins sonore pour les riverains.

Et les trottoirs ?

La Commune a estimé le coût de la rénovation des trottoirs de cette rue à 1,3 million d'euros, un investissement très important et non budgétisé dans le plan pluriannuel du mandat. A court terme, les trottoirs de la rue ne feront donc pas l'objet de travaux.

Budget participatif 1^{ère} édition : place au jeu et aux mobilités actives



Le lundi 28 février 2022, l'équipe municipale avait convié les porteurs des projets lauréats de la première édition du Budget Participatif de la Ville, et Maryse BEYRIÉ, Vice-Présidente du Département des Hautes-Pyrénées représentant le Président Michel PELIEU, à une cérémonie conviviale de réception des installations.

Le Maire, Yannick BOUBÉE, au côté de citoyennes et citoyens de tous âges, a coupé les rubans tricolores, symbolisant l'ouverture officielle de l'aire de jeux à l'angle du stade Jules Ferry et des deux stations-services pour les vélos, rue Jules Ferry et impasse Lamartine.

Cette manifestation, au sortir d'une période inédite, a été particulièrement appréciée.



Total des investissements du Budget participatif 2021

1 aire de jeux : 89 805,48 € TTC

2 stations-services vélos : 4 492,80 € TTC

94 298,28 € TTC

La Commune a bénéficié de subventions pour le financement de l'aire de jeux de la part du Département, à hauteur de **26 209 € (soit 35% du coût HT)** et de la Région, à hauteur de **16 771 € (soit 22% du coût HT)** pour un autofinancement de **31 857,90 € (soit 43% du coût HT, la TVA étant ensuite partiellement récupérée par la Commune).**



Bois d'Aureilhan

Grand relooking de printemps pour l'aire de loisirs

La forêt d'Aureilhan est fréquentée par de nombreux usagers. La Commune, accompagnée par l'Office National des Forêts (ONF), a souhaité améliorer ce lieu et mettre en œuvre une stratégie d'embellissement en y ajoutant des fonctionnalités. Les travaux sont terminés depuis le mois de février 2022.

L'aire située à l'entrée de la forêt devient plus conviviale et plus accessible pour tous, avec des équipements adaptés :

- 1 aire de pétanque, avec 2 terrains ;
- 6 bancs ;
- 8 tables de pique-nique restaurées et 2 nouvelles installées ;
- 3 braseros, dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- 3 stationnements vélos situés à l'entrée de l'aire ;
- 1 cache-conteneurs.

Coût : 31 000 € TTC

Le Saviez-vous ?

Le 20 mai 2021, la Commune a passé avec succès le contrôle de la bonne application du standard PEFC (Pan Endorsement Forest, certification de gestion durable des forêts). La gestion pratiquée dans la forêt est conforme au cahier des charges de PEFC.

J'adopte les bons gestes :

- je jette mes déchets dans les containers prévus à cet effet ;
- j'emporte mes mégots ;
- je ne détériore pas ou n'emporte pas le mobilier ;
- je n'allume pas de feu en dehors des braseros prévus à cet effet ;
- pour allumer les braseros, je ne ramasse pas de bois mort, il constitue un refuge pour les champignons, les insectes, les oiseaux et participe aussi à la fertilité des sols ;
- je ne circule pas en quad ou autres véhicules à moteur. Cette interdiction s'applique dans tout le bois ainsi que sur le « Trait Vert ».



Stade des « Pompons verts » Les travaux ont débuté début mars

La Commune réalise actuellement d'importants travaux au stade des « Pompons Verts ». Elle renforce ainsi son soutien au Sport, à la Jeunesse et au tissu associatif. Cette réalisation était très attendue par les adhérents de l'ASCA Football...

Les travaux ont débuté le lundi 7 mars et devraient durer 6 mois, soit une fin estimée au mois d'août 2022 (sauf aléas météorologiques).

Durant cette période, et pour la sécurité de tous, le Stade des « Pompons Verts » ne sera plus accessible au public.

Une piste a été aménagée, permettant aux camions du chantier d'apporter du matériel dans l'ancien vestiaire, sans détériorer la pelouse du stade. Le nouveau bâtiment fonctionnel, situé au sud de la parcelle, d'une surface de 165m², est en cours de construction. Les anciens vestiaires qui se trouvent au nord du stade seront, eux, démolis en dernier.



Lundi 14 mars 2022. Réunion de chantier avec Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques, et les entreprises qui interviennent, avec à leur droite une emprise au sol goudronnée.



Mercredi 9 mars 2022. La pelleteuse prépare l'emprise sur laquelle sera construit le nouveau bâtiment sportif.

L'info en plus

L'Association des « Amis du Patrimoine d'Aureilhan » travaille régulièrement en collaboration avec la Commune sur des sujets de travaux du patrimoine bâti. Au stade des « Pompons Verts », l'APA va, par exemple, restaurer une plaque de marbre fixée sur l'ancien vestiaire et gravée des noms de 3 soldats morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale. Une fois remise en état, cette plaque retrouvera une place à la fin des travaux.

**En savoir plus sur l'association ?
Rendez-vous page 20.**



Mercredi 9 mars 2022. Piste aménagée pour les camions.



Programmation culturelle à venir à l'ECLA ... (2022)

Mercredi 4 mai à 15h

Ciné goûter : Mika & Sébastien

Dimanche 15 mai à 15h30

« Pas sage à l'acte ou les sept âges de la femme »
par la Compagnie Mysogénial

Samedi 28 mai à 20h30

Match d'improvisation par la Compagnie
des Improsteurs

Vendredi 17 juin à 19h

Concert du groupe « De grands enfants »

Mardi 21 juin à partir de 18h

Mercredi 22 juin de 14h à 19h

Fête de la musique (concerts, animations)

Dimanche 26 juin à 15h30

Représentation Ateliers Théâtre par la
Compagnie Mandragore

Samedi 2 juillet de 14h à 22h

Pic Geek Day

Activités associatives

Alaric Loisirs : pour se retrouver et lutter contre l'isolement

Ouverte à tous les publics adultes, cette belle association aureilhanaise propose de nombreuses activités en semaine, de septembre à fin juin :

- Randonnée pédestre (Alaric Loisirs est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et, à ce titre, elle organise des sorties de marche deux jours par semaine avec deux groupes de niveaux différents).
- Photographie
- Travaux d'aiguilles : tricot, broderie et couture
- Jeux de société
- Scrabble
- Jardinage avec troc de plantes
- Cuisine avec échange de recettes et de savoir-faire
- Mémoire-rire
- Sophrologie



La cotisation annuelle est fixée à 22 € pour l'ensemble des animations. Pour accéder à l'atelier de sophrologie, une petite participation individuelle supplémentaire est demandée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 05 62 37 63 34, Daniel au 06 30 34 16 45 ou Bernard au 06 07 91 85 78.

Zoom sur... l'association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan »

L'association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan » - APA - fondée en décembre 1999, a pour but de participer à la sauvegarde, à la conservation de la mémoire, à la mise en valeur du patrimoine historique de la Ville.

RÉCEMMENT Dernières expositions en date : celle des 18 et 19 septembre 2021 au Centre Jean Jaurès, dans le cadre des Journées du Patrimoine avec pour sujet phare les portails du quartier des Castors, et celle au mois de décembre 2021 à la Mairie, concernant le Centenaire du Monument aux Morts. Avec une nouvelle Présidente à sa tête depuis quelques mois, Hélène DUBARRY, et une trentaine d'adhérents la constituant, l'APA n'a pas fini de nous surprendre...

A VENIR Pour les Journées du Patrimoine 2022, une exposition et des conférences sur l'Église de la Ville au début du XIX^{ème} siècle sont prévues. Les prochains thèmes programmés sont les suivants : le centenaire de la Société Chorale et Cavalcade, plus ancienne association du Département, en 2023, l'Histoire des Pompiers d'Aureilhan avec des témoignages clés en 2024, puis l'Histoire des Maires de la Ville en 2025. Un bien beau programme !

Exemples d'actions concrètes



Patrimoine Matériel

En 2000, restauration de l'Église en collaboration avec les Aureilhanais et la Municipalité.

En 2015, exposition sur les rues de la Ville.



Patrimoine Culturel

En 2002, exposition sur le « pèle porc » à la ferme.

En 2006, exposition sur l'art du vitrail.

En 2014, exposition sur la Guerre de 14-18.



Patrimoine Naturel

En 2008, exposition sur les cours d'eau.

En 2017, film sur la forêt « Les usagers de la Vallée de l'Ousse ».

En 2020, photos et présentation du matériel viticole des vignes aureilhanaises.



Portrait chinois

« *Tout peut être patrimoine* »

Hélène DUBARRY, Présidente de l'association des APA, ancienne journaliste du groupe « Dépêche du Midi », est passionnée par le Département et Aureilhan en particulier, où elle a grandi et est restée par choix.

Si l'association des APA était :

→ **Un élément ?** Elle serait l'eau, qui coule comme le temps

→ **Un matériau ?** Elle serait la brique (en référence à la Tuilerie Oustau) mais aussi le galet de l'Adour, présent dans le paysage du patrimoine aureilhanais

→ **Un végétal ?** Elle serait un orme, en référence à cet arbre très imposant, qui se trouvait sur la place de l'Église au début du XX^{ème} siècle et qui a tant fait parler de lui...

Une association pour tous les publics

L'APA attise la curiosité des enfants lors de ses expositions par le biais des écoles de la Ville, mais aussi celle des adultes de tous âges.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2019, l'APA dispose d'un bureau au sein de l'Espace Culture Loisirs d'Aureilhan (ECLA), où elle entretient ses nombreuses archives.

Si vous souhaitez proposer vos idées, participer ou adhérer à l'association :

06 22 80 57 73

dubarry.helene@gmail.com

Mairie d'Aureilhan - Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan
Place François Mitterrand - 65800 Aureilhan

Le Monument aux Morts a eu 100 ans

Aucune famille en France, aucune famille à Aureilhan non plus, ne fut épargnée par l'immense boucherie que fut la guerre. Personne ne peut oublier, ne veut oublier. Alors, partout en France, on décida d'ériger des Monuments aux Morts, à la mémoire de ces soldats, gamins de 18 ou 20 ans souvent, hommes mûrs, ouvriers, artisans, intellectuels parfois. Paysans surtout, en majorité, la France étant rurale.

Aureilhan érige le sien en 1920. Pour l'inauguration, il y aura beaucoup de monde. La place de l'église est bondée. Édiles, notables, population, enfants en chorale chapeautés d'instituteurs et de dames patronnesses, anciens combattants bien sûr, veuves en noir, orphelins, âmes en peine... (voir photographie ci-contre). Une foule immense se presse pour une liesse salvatrice. Les Aureilhanais ont besoin de fêter, de célébrer les héros et la fin de l'atrocité.

Dans la presse de l'époque...

Si la « Dépêche du Midi » a fait un compte rendu de l'inauguration de 1920, neutre comme il se doit, mais enthousiaste en soulignant la foule immense qui se pressait ce jour-là, un autre journal avait un point de vue tout autre. « Le Semeur hebdo », organe catholique, est resté muet sur l'événement. Puis, poussé sans doute par l'article paru dans « La Dépêche », a publié une tribune pour le moins acide. Le Semeur fustige « le caractère ultra laïque » du comité du monument.

1920

Inauguration du Monument aux Morts le 17 octobre 1920, le Maire entouré par une foule immense.



Ce sont quelques sectaires du Conseil Municipal, des étrangers, qui imposèrent le programme. L'intention de donner à la manifestation un caractère purement laïque était évidente. Le curé éleva une protestation, en termes énergiques, « aux deux messes ». En fait, tout était question de préséance : la Mairie avait décidé de l'inauguration à 10 heures, pile à l'heure de la messe. Et le curé voulait passer d'abord... Bref, chacun voulait la couverture de son côté. Aujourd'hui, on en sourit, mais pas à l'époque.

Cent ans plus tard

Le 11 Novembre 2020 devait marquer, outre les traditionnelles cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918, le centenaire du Monument aux Morts d'Aureilhan. La Municipalité avait décidé d'honorer la mémoire et le sacrifice de nos soldats, alors que bon nombre de cérémonies avaient été annulées un peu partout en France.

L'Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan (APA) avait pour sa part, décidé d'organiser une petite exposition sur place, à cette date en retraçant l'histoire du monument. Cette exposition s'est tenue en 2021, dans le hall de la Mairie. La plaque commémorative continue encore aujourd'hui de vivre avec de nouveaux noms apposés en lien avec des conflits plus récents.

Le Saviez-vous ? Le Conseil Municipal a délibéré le 9 septembre 1919, décidant de la mise en place, pour 200 francs, d'une plaque commémorative, en marbre noir, des Morts pour la patrie, qui sera apposée dans l'église. Le 5 juin 1920, le Conseil Municipal décide d'un contrat passé entre Martial Lartigue, le Maire, et Julien Salles, marbrier à Aureilhan, pour « construire un Monument Commémoratif des Enfants d'Aureilhan morts pour la France ». Ce monument en marbre d'Arudy sera payé 7 575 francs.

Le monument nettoyé en 2020

A la demande de l'APA, le Monument aux Morts, pour son centenaire, a été entièrement nettoyé : le marbre gris clair d'Arudy était en effet devenu presque noir et bon nombre de noms étaient presque illisibles. Les Services Techniques de la Mairie ont sollicité les conseils des Architectes des Bâtiments de France pour les questions pratiques du nettoyage, afin de ne pas endommager le monument, par des moyens de lavage trop agressifs.



L'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

AUREILHAN, AGGLO, DÉPARTEMENT : UNE ÉQUIPE D'ÉLUS ENGAGÉE SUR TOUS LES FRONTS

La gestion de la crise sanitaire a exigé une forte mobilisation ; pour autant, nous avons continué à avancer sur les engagements pris devant vous. Ces deux dernières années ont été éprouvantes, complexes mais également riches en décisions et actions visant à faire d'Aureilhan une Ville toujours en mouvement.

Pour cela, nous mobilisons toutes les énergies. Avec le budget de l'année 2022, s'annoncent d'importants chantiers : création d'une salle d'activités au quartier de l'Adour, rénovation de l'ECLA, construction de vestiaires au stade des « Pompons Verts ».

Une autre des priorités de ce mandat prend forme avec la poursuite de la transformation du centre-ville. Si les réalisations du Centre de Santé et du square Pierre-Henri LACAZE avaient lancé cette évolution, d'autres projets structurants vont voir le jour cette année : créations de l'Espace France Services à la place François MITTERRAND et d'un poste de police municipi-


pale à la résidence Gabriel FAURÉ, avenue du Bois. Pour aller plus loin et mieux préparer l'avenir, une étude a été lancée, qui permettra de définir les grandes orientations de l'aménagement de demain du centre-ville.

Nous renforcerons les moyens de construire et développer notre ville avec vous. Votre participation est sollicitée, encouragée, avec notamment le dispositif du budget participatif de la Ville, ainsi qu'à travers, lorsque leur tenue est possible, des réunions publiques d'informations et de concertations.

Bien sûr, toutes ces transformations, tous ces aménagements doivent s'appuyer sur un service public de proximité, de qualité et à votre écoute qu'il nous faut en permanence adapter, moderniser, conforter. C'est le sens de nos valeurs, qui animent notre action et façonnent notre vision. A Aureilhan et dans les autres institutions locales comme la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et le Dé-

partement des Hautes-Pyrénées, dès que nous le pouvons, nous faisons entendre notre voix sur des sujets essentiels qui touchent à votre vie quotidienne : le projet de Rcade Nord, qui avance pas à pas grâce au Département, l'avenir de la Tuilerie Oustau, qui se dessine avec espoir avec la Communauté d'Agglomération, l'accès à la santé sur notre territoire avec, notamment, la situation actuelle de l'hôpital public et son devenir. Ces dossiers, traités à d'autres échelles que celui de la Commune, demeurent essentiels pour l'avenir de notre territoire. Soyez assurés de notre pleine mobilisation, en faveur de projets pour une Ville chaleureuse où l'attention aux habitants et à leurs conditions de vie sont nos priorités.

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste
Emilie MANESCAU,
Europe Écologie Les Verts

 *Suivez nous sur notre page facebook Aureilhan, Unis dans l'Action*

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous sortons petit à petit d'une crise sanitaire pour, malheureusement, affronter une guerre aux portes de l'Europe. Qu'il est difficile de commenter nos soucis municipaux quand violence et barbarie sont le quotidien en Ukraine ! Nos pensées vont vers ce pays se battant pour sa liberté et la démocratie face à un tyran communiste. Nous regrettons que

la commune d'Aureilhan n'ait rien prévu pour collecter vêtements, médicaments et nourriture, ce qui a été fait sur Orleix. Concernant le débat d'orientation budgétaire, seuls 120 000 euros sont consacrés à la voirie sur un total d'investissement de 1 800 000 euros : si le département met la main à la poche pour refaire le revêtement de la rue du 11 Novembre, il reste beaucoup de rues et de trottoirs

en piteux état. Cependant, nous nous réjouissons de voir le projet de la rocade Nord ressortir des cartons ; c'était une de nos propositions phare aux précédentes élections.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.



Mardi 15 février, un mois et demi après l'ouverture au public de l'Espace France Services d'Aureilhan, Rodrigue FURCY, Préfet des Hautes-Pyrénées et Sibylle SAMOYAU, Secrétaire Générale de la Préfecture, se sont rendus dans le local provisoire situé au 2 avenue du Bois, où ils ont été accueillis par le Maire, Yannick BOUBÉE, et le Personnel de ce nouveau service public communal. Aux côtés de l'équipe, ils ont fait le constat de l'évolution constante de la prise en charge des usagers, et des enjeux à venir.

Vous souhaitez être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une aide au logement ou le RSA, rechercher un emploi, demander vos remboursements médicaux, préparer votre retraite... Contactez France Services au 05 62 32 60 40.

Cadre de vie

AUREILHAN, 4^{ÈME} VILLE DU DÉPARTEMENT OÙ IL FAIT « BON VIVRE »

Le palmarès « **Villes et villages où il fait bon vivre** » est le plus grand à l'échelle nationale. Chaque commune y est analysée sur 187 critères, provenant tous de sources officielles (aucun élément déclaratif).

Parmi les critères de sélection, coexistent plusieurs catégories : la qualité de vie, la sécurité, la santé, les commerces et services, les transports, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité, et, depuis cette année seulement, l'attractivité immobilière.

Pour l'année 2022, Aureilhan est classée 4^{ème} Ville des Hautes-Pyrénées sur 469 où il fait « bon vivre ». Et vous, qu'en pensez-vous ?

Citoyenneté

RECENSEMENT DE LA POPULATION INSEE



Du 20 janvier au 26 février 2022, les Aureilhanais ont participé au recensement de la Ville. Organisée par l'INSEE, cette opération particulièrement importante a mobilisé 16 agents recenseurs (agents de La Poste), 2 fonctionnaires territoriaux et 3 élus.

Les chiffres de ce recensement seront communiqués par l'INSEE au cours de l'année 2022.

La Ville tient à remercier l'INSEE, La Poste, et les habitants pour leur participation qui, à la quasi-unanimité, ont réservé un bon accueil aux agents recenseurs. Nous reviendrons ultérieurement sur les renseignements qu'aura apporté ce recensement.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 13 DECEMBRE 2021

- D'attribuer des marchés de travaux pluriannuels de restauration de l'ECLA ;
- De délibérer sur le temps de travail dans la Collectivité ;
- De voter un vœu pour le maintien des horaires d'ouverture actuels de La Poste de la Ville ;
- D'accorder des subventions à des associations.

LE 15 MARS 2022

- D'accorder le versement d'une aide financière de 1 000 €, en solidarité avec le peuple Ukrainien ;
- De présenter le Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2022.

LE 4 AVRIL 2022

- De voter les taux des taxes foncières locales 2022 ;
- De voter le Budget communal 2022 et les budgets annexes (résidence Blanche Odin, Centre de Santé) ;
- De renouveler la convention de partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) pour le versement de la subvention communale ;
- De réviser la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles : année scolaire 2022/2023 ;
- De voter les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2022/2023 ;
- D'approuver le règlement intérieur des services périscolaires.



BON A SAVOIR

Les réunions du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur la page facebook officielle de la Mairie.

Pour connaître leur date, consultez régulièrement les agendas de la page Facebook ou le site internet de la Ville.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

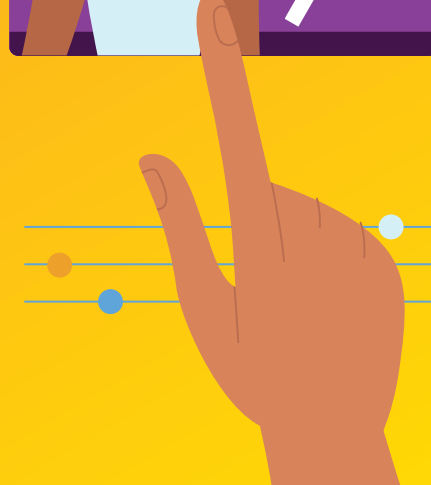
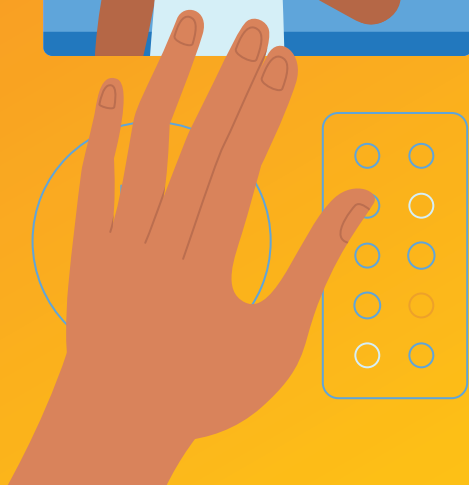
BUDGET PARTICIPATIF

2ème édition

Votez !

Du mercredi 18 mai
au lundi 20 juin 2022

Découvrez les
projets et suivez
leur évolution ici



A moi de jouer, je vote !

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

ou par bulletin papier à déposer en Mairie